SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)

Licence STAPS : activité physique adaptée et santé

ECTS
180 crédits

Durée
3 ans

Composante
UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Langue(s) d'enseignement
Français

Présentation

La mention STAPS Activité Physique Adaptée et Santé (APAS) est une formation pluridisciplinaire qui s'organise en trois ans selon une logique de spécialisation progressive en vue de la construction par l'étudiant de son projet professionnel.

La Licence STAPS APAS est constituée de 6 semestres. Les 2 premiers semestres de la première année (S1 & S2) ainsi que le premier semestre de la seconde année (S3) constituent le tronc commun. Le semestre S4 présente une spécialisation progressive, les semestres S5 & S6 sont spécifiques au parcours choisi.

La licence Activité Physique Adaptée et Santé (APAS) apportera aux étudiants un ensemble de connaissances et de compétences leur permettant d'intervenir en sécurité auprès de différents publics (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées) porteurs de différents types de handicap (moteur, sensoriel, mental) ou de maladies chroniques.

Formation avec accès santé : Oui

Parcours éligible au dispositif AGIL : L1 en 1 an

Tutorat et dispositifs d'accompagnement : Des mesures de tutorat sont mises en place lors de la première année à destination des nouveaux étudiants.

Objectifs

Les semestres du tronc commun (S1, S2 & S3) ont pour objectifs de faire en sorte que les étudiants :

* S'approprient des connaissances universitaires et des connaissances/compétences transversales,
* Renforcent leur spécialité sportive tant au plan pratique que théorique,
* Renforcent et/ou découvrent de nouvelles polyvalences sportives.

Ils permettent donc de construire un socle de connaissances et de compétences indispensable et représentatif de la culture « STAPS »
Le semestre S4 a pour objectifs :

* de renforcer les acquis des trois premiers semestres,
* de faire découvrir des enseignements spécifiques au parcours choisi,
* de faire découvrir des lieux d'exercice professionnel variés.

Les semestre S5 et S6 ont pour objectifs de faire en sorte que les étudiants :

* S'approprient des connaissances universitaires spécialisées,
* Développent des compétences pré-professionnelles avancées sur leur lieu d'exercice de stage.

Les objectifs de la formation en L3 APAS sont :

* développer des connaissances dans les domaines de la physiologie, de la psychologie et de la sociologie

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 02 juillet 2024

pour identifier les besoins des personnes en situation de handicap, dans l'objectif d'intégrer une équipe pluri-professionnelle et participer à l'élaboration du projet de la personne prise en charge. La compréhension, l'identification et l'analyse des besoins autorisent le choix éclairé des moyens à mettre en œuvre.

* élaborer une méthodologie de l'intervention. Le choix des activités physiques sportives et artistiques et l'adaptation de celles-ci aux caractéristiques du public nécessitent la capacité à planifier, concevoir les différents temps de l'intervention, mais également maîtriser les outils d'évaluation.
* développer les connaissances administratives encadrant la prise en charge et les conditions d'intervention légales en milieu spécialisé.
* mobiliser les savoir-faire cités précédemment, mais également les savoir-être déontologiques invitant au respect, à la rigueur, à la responsabilité dans le cadre de stages de mise en situation.

Capacité d'accueil globale : 655 étudiants

Compétences acquises

Les compétences acquises au cours de la formation en Licence STAPS s'articulent, pour toutes les années, autour de 4 blocs de compétences par semestre.

En première année, chaque bloc permettra à l'étudiant d'acquérir des connaissances/compétences nécessaires à la poursuite de son cursus dans un des 4 parcours de professionnalisation qui débutent dès le semestre 4.

Bloc 1 - Acquérir, mobiliser des connaissances : sciences humaines et sociales

* pour mieux comprendre les dimensions psychologiques et sociales des populations prises en charge.
* pour découvrir les milieux professionnels concernés et analyser des thématiques relatives à l'intervention auprès de différents publics.
* pour appréhender les questions éducatives et comprendre les conditions de l'apprentissage moteur.

Bloc 2 - Acquérir, mobiliser des connaissances : sciences de la vie

* pour mieux comprendre les dimensions biologiques des populations prises en charge.
* pour savoir observer et analyser la motricité.
* pour comprendre les conditions de l'apprentissage et de l'apprentissage moteur.

Bloc 3 - Concevoir, réguler et pratiquer :

* pour élever son niveau de pratique et théorique dans une "spécialité" sportive ou artistique, et dans six activités complémentaires au titre de la "polyvalence" (trois par semestre).

Bloc 4 - Intervenir en responsabilité :

* pour savoir s'exprimer à l'écrit et à l'oral pour transmettre un message ou pour convaincre un auditoire.
* pour développer une culture numérique au service de son projet universitaire et professionnel (Certification PIX).
* pour maitriser une langue étrangère pour comprendre un texte à l'écrit, et pour s'exprimer dans des situations du quotidien à l'oral.

En deuxième année de licence STAPS, les semestres 3 et 4 sont organisés en 4 blocs de compétences. Le contenu du S3 est identique pour tous les étudiants de deuxième année. Le semestre 4 est lui aussi organisé en 4 blocs de compétences mais les enseignements se spécialisent à l'intérieur de chaque bloc, en fonction du parcours choisi par l'étudiant.

Les 4 blocs de compétences, de chaque semestre, sont les suivants :

Bloc 1 - Analyser, diagnostiquer et évaluer les pratiques motrices, sportives et corporelles à partir des connaissances théoriques et scientifiques dans les champs des sciences humaines et sociales

* Sur les dimensions psychologiques et sociales des populations concernées.
* Par des outils statistiques.
* Pour découvrir les milieux professionnels concernés et analyser des thématiques relatives à l'intervention auprès de différents publics.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 02 juillet 2024

* Pour appréhender les questions éducatives et comprendre les conditions de l'apprentissage, moteur en particulier.

Bloc 2 - Mobiliser des connaissances scientifiques dans les champs des sciences de la vie

* À partir des dimensions biologiques des populations prises en charge.
* Pour analyser la motricité et ses dysfonctionnements
* Pour transformer les conduites analysées.
* Pour expliquer comment l'apprentissage moteur se met en place

Bloc 3 - Concevoir, réguler et pratiquer des activités physiques, sportives et artistiques

* Pour élever son niveau de pratique et théorique dans une "spécialité" sportive ou artistique, et dans six activités complémentaires au titre de la "polyvalence" (trois par semestre).

Bloc 4 - Intervenir en responsabilité

* Pour maitriser une langue étrangère pour comprendre un texte à l'écrit, et pour s'exprimer dans des situations du quotidien à l'oral.
* Pour organiser une séance d'Activité Physique et/ou Sportive en fonction d'un public et d'un objectif
* Pour mettre en œuvre l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive
* Pour assurer la sécurité des publics pratiquants

En troisième année de L3 Activité Physique Adaptée et Santé, les compétences acquises s'articulent autour de 4 blocs de compétences liés aux compétences attestées de la Fiche RCNP 35944. Chaque bloc permettra à l'étudiant d'acquérir des compétences spécifiques et transversales à l'activité physique adaptée et à la santé :

* Bloc 1 : Analyser et diagnostiquer toute situation relative à un public ayant des besoins particuliers (santé, handicap)
* Bloc 2 : Mobiliser et combiner les connaissances scientifiques nécessaires pour une prise en charge adaptée
* Bloc 3 : Concevoir, enseigner et réguler la prise en charge APA
* Bloc 4 : Intervenir en responsabilité au sein d'un milieu en lien avec la santé et le handicap

Dimension internationale

La licence STAPS Activité Physique Adaptée et Santé s'inscrit dans le dispositif d'échange européen FORTHEM. L'étudiant de la licence STAPS peut envisager de partir séjourner pour une période déterminée dans le cursus STAPS d'une université européenne partenaire.

Il peut également suivre dans le cadre de sa formation des modules d'enseignement FORTHEM dispensés en anglais.

Les + de la formation

Les étudiants admis sous la condition "OUI-SI" peuvent bénéficier du dispositif AGIL (Approche Globale de l'Intégration en Licence) qui permet de suivre des modules de remise à niveau pour les renforcer dans les compétences attendues.
En plus des modules transversaux= Expression écrite, Anglais et Méthodologie de travail, l'UFR STAPS propose des modules disciplinaires = Maths-Physiques, Psychologie, Théorie des APS...
(Le dispositif actuel est susceptible d'évolution).

Organisation

Contrôle des connaissances

Les modalités d'évaluation des compétences renvoient à l'utilisation de contrôles continus et terminaux. Elles utilisent des supports de production écrite, orale ou encore pratique.

COMPENSATION

La mention STAPS s'inscrit dans le cadre des règles de compensation du RCE 2024-2025 et prévoit un système de compensation progressif pour le cycle licence.

Le passage au modèle par compétences et aux blocs de compétence, dans notre offre de formation, nous semble être une opportunité pour élever le niveau des étudiants.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 02 juillet 2024

Notre objectif, mettre en place un système de compensation progressif qui a pour but d'élever le niveau d'exigence affiché, mais surtout le niveau de compétences des étudiants, sans pour autant diminuer le niveau de réussite. La progressivité dans le système de compensation proposé correspond à l'analyse statistique que nous avons réalisée sur les différentes années de la licence. Cette analyse montre qu'en L1 un système de non compensation entre semestre augmenterait le taux d'échec de 44% alors qu'il n'aura qu'un impact mineur en L2 et L3 (+3% d'échecs possibles en plus). Ce système de compensation progressif sera clairement présenté en début d'année à l'ensemble des étudiants d'une même promotion. A noter que nous serons particulièrement vigilants, lors des jurys de semestre et de fin d'année, pour que le taux de réussite soit maintenu, au niveau actuel, dans chaque licence.

En L1, tout compensable (une compensation à l'intérieur des blocs de compétences, entre les blocs à l'intérieur d'un même semestre et entre les semestres de la même année universitaire).

En L2, compensation possible à l'intérieur des blocs de compétences et entre les blocs à l'intérieur d'un même semestre

En L3, compensation possible uniquement à l'intérieur des blocs de compétences.

Informations pour les étudiants à statuts particuliers

Comme le stipule le référentiel commun des études (RCE), les étudiants handicapés, les sportifs de haut niveau, les sportifs professionnels, les étudiants intégrés au pôle d'excellence des Pratiques Sportives (PePS) de l'Université de Bourgogne, les étudiants salariés, les étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants justifiant du statut national d'étudiant-entrepreneur, les étudiants en période de césure et les étudiants inscrits au titre de la formation continue peuvent bénéficier, dans le cadre de la réglementation en vigueur, d'aménagements spécifiques de leur scolarité et des modalités de contrôle des connaissances.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

La licence STAPS Activités Physiques Adaptées et Santé est ouverte à l'alternance selon un calendrier négocié entre l'Université, l'employeur et l'alternant. Le service du SEFCA est présent dans les locaux de l'UFRSTAPS pour aider à la préparation du contrat. L'organisation de l'emploi du temps permet un investissement réel dans la structure d'accueil de l'alternant.

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 140h en L3

Stage à l'étranger : Possible

Stage possible en L1 : 40 heures minimum. L'étudiant de L1 STAPS est invité à s'investir dans un stage optionnel de découverte du monde professionnel dans le champ des activités physiques, sportives et de la santé.

Deux stages obligatoires en L2 pour un volume de 165 heures : 1 stage en milieu scolaire Premier Degré et un stage, au choix, en milieu sportif ou en milieu adapté.

Stage obligatoire en L3 APAS : 4 semaines de stage pour un volume de 140h. Ce stage d'intervention dans le domaine de l'activité physique adaptée doit être réalisé sur l'année (semestre 5 et semestre 6), sous la co-responsabilité du

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 02 juillet 2024

tuteur de la structure d'accueil et d'un enseignant de l'UFR STAPS.

Des stages optionnels de durée variable peuvent aussi être réalisés tout le long de l'année pour les étudiants le souhaitant.

Admission

Conditions d'accès

Les étudiants ayant validé la Licence 2 STAPS spécialité APAS accèdent de plein droit en L3 APAS

L'accès à la L3 APAS pour les étudiants ne relevant pas de "l'accès de plein droit" est conditionné par le niveau académique ainsi que le projet professionnel du candidat.

L'accès en L3 APAS pour les étudiants issus des autres parcours de L2 est soumis à l'avis d'une commission pédagogique chargée d'examiner leur dossier universitaire et leurs motivations. Les candidats autres que ceux issus de la Licence 2 STAPS spécialité APAS, devront faire la preuve de leur motivation notamment en présentant les acquis de l'expérience qui seront en cohérence avec leur projet.

Modalités de candidatures

Via la plateforme PARCOURSUP pour l'admission en première année de Licence.

Droits de scolarité

170 euros au 1er septembre 2023 + 100 euros de CVEC.

Attendus / Pré-requis

Les compétences souhaitées à l'entrée de formation en STAPS sont de :

* disposer de compétences scientifiques
* disposer de compétences argumentaires et littéraires
* disposer de compétences sportives
* manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes.
* disposer de méthodes de travail et de l'autonomie nécessaire pour réussir des études universitaires en STAPS.

Savoir nager est indispensable aux étudiants qui s'engagent dans ce type d'étude.

L'attestation du "Savoir Nager", publiée dans l'Arrêté du 28-02-2022 sera demandée au moment de l'inscription administrative.

Vous pouvez télécharger le texte officiel et l'attestation sur ce lien :

https://ufr-staps.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/2012/06/Attestationsavoir-nager.pdf

Critères généraux d'examen des voeux / candidatures

Les critères nationaux utilisés pour l'examen des vœux au travers de la plateforme PARCOURSUP sont :

* la maîtrise scientifique (résultats scolaires années antérieures)
* la maîtrise littéraire et argumentaire (résultats scolaires années antérieures)
* le niveau sportif (sur justificatifs)
* l'investissement associatif et citoyen (sur justificatifs)
* la fiche avenir (avis de l'établissement de formation antérieur).

Et après

Poursuite d'études

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 02 juillet 2024

La poursuite d'études se fait majoritairement dans le Master Activité Physique Adaptée et Santé.

Passerelles et réorientation

Cette licence est ouverte au dispositif L.AS (Licence Accès Santé). La L. AS est organisée comme la première année de licence (2 semestres de 30 ECTS) à laquelle s'ajoute un module santé. Les résultats de ce module ne sont pas pris en compte sur le résultat de l'année de licence, mais la réussite à ce module est indispensable pour candidater aux épreuves d'accès à la deuxième année des études de santé.

Débouchés professionnels

Le domaine de professionnalisation en APAS concerne le secteur sanitaire, le secteur social, les organismes associatifs, sportifs, éducatifs, judiciaires, les mutuelles de santé et les collectivités territoriales. Tous les métiers relatifs à la santé, à la prévention et à l'intégration par l'activité physique sont concernés.

Les secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme :

* Enseignant en activité physique adaptée en milieu spécialisé
* Coordonnateur de programmes d'intégration par l'activité physique adaptée, la prévention et l'éducation à la santé, la réadaptation et le réentraînement
* Spécialiste de la prévention par l'activité physique
* Éducateur spécialisé en activité physique adaptée

Infos pratiques

Campus

Campus de Dijon

Campus du Creusot

En savoir plus

Sur la formation professionnelle et l'alternance : SEFCA

https://sefca.u-bourgogne.fr/

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 02 juillet 2024

Programme

Organisation

La L1 STAPS constitue les 2 premiers semestres d'un tronc commun organisé sur les trois premiers semestres de la licence STAPS.

Lors du troisième semestre (S3), l'étudiant poursuit l'acquisition des connaissances du tronc commun. A la fin du semestre 3, quatre parcours sont proposés (APAS, EM, ES ou MS) : APAS = activité physique adaptée et de santé ; EM = éducation et motricité ; ES = entraînement sportif ; MS = management sportif .

Les semestres 5&6 sont spécifiques au parcours choisi par l'étudiant.

Pour assurer l'acquisition des connaissances et des compétences, les enseignements s'organisent en CM, TD et TP, ainsi que par la mise en situation sous forme de stages.

Les modalités d'évaluation des compétences renvoient à l'utilisation de contrôles continus et terminaux. Elles utilisent des supports de productions écrites, orales ou encore pratiques.

La Licence APAS est ouverte aux étudiants issus de la Licence 2 STAPS spécialité APAS, et le cas échéant sur étude du dossier aux étudiants issus d'une autre filière ou en reprise d'étude.

Licence 1

Semestre 1

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
Bloc 1 - Acquérir, Mobiliser des connaissances : sciences humaines et sociales	Bloc						6
Psychologie du Sport	Matière		12h	4,5h			3
Sociologie du sport	Matière		12h	4,5h			3
Bloc 2 - Acquérir, Mobiliser des connaissances : sciences de la vie	Bloc						7
Anatomie	Matière		10,5h	1,5h			2
Biomécanique	Matière		6h	6h			2
Physiologie	Matière		15h	4,5h			3
Bloc 3 - Pratiquer, Analyser des APSA	Bloc						12
Spécialité sportive	Matière			12h	12h		3
Polyvalence 1	Matière		3h	9h	18h		3
Polyvalence 2	Matière		3h	9h	18h		3
Polyvalence 3	Matière		3h	9h	18h		3

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 02 juillet 2024

Bloc 4 - Intervenir dans le champ des APSA	Bloc						5
Culture Numérique	Matière			4,5h	7,5h		2
Institutions sportives	Matière		10,5h				3

Semestre 2

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
Bloc 1 - Acquérir, Mobiliser des connaissances : sciences humaines et sociales	Bloc						6
Histoire du sport	Matière		12h				3
Psychologie sociale appliquée à la pratique sportive	Matière		12h	4,5h			3
Bloc 2 - Acquérir, Mobiliser des connaissances : sciences de la vie	Bloc						7
Anatomie	Matière		10,5h	1,5h			2
Neurologie	Matière		9h	1,5h			2
Physiologie	Matière		16,5h	3h			3
Bloc 3 - Pratiquer, Analyser des APSA	Bloc						12
Spécialité Sportive	Matière			12h	12h		3
Polyvalence 4	Matière		3h	9h	18h		3
Polyvalence 5	Matière		3h	9h	18h		3
Polyvalence 6	Matière		3h	9h	18h		3
Bloc 4 - Intervenir dans le champ des APSA	Bloc						5
Aide au projet professionnel	Matière			9h			1
Anglais	Matière			12h			2
Culture numérique	Matière			4,5h	7,5h		2
Engagement étudiant	Choix						
Cours optionnels	Choix		9h				

Licence 1 Accès Santé (L.AS)

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS

Semestre 1

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
Bloc 1 - Acquérir, Mobiliser des connaissances : sciences humaines et sociales	Bloc						6
Psychologie du Sport	Matière		12h	4,5h			3
Sociologie du sport	Matière		12h	4,5h			3
Bloc 2 - Acquérir, Mobiliser des connaissances : sciences de la vie	Bloc						7
Anatomie	Matière		10,5h	1,5h			2
Biomécanique	Matière		6h	6h			2
Physiologie	Matière		15h	4,5h			3
Bloc 3 - Pratiquer, Analyser des APSA	Bloc						12

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 02 juillet 2024

Spécialité sportive	Matière			12h	12h		3
Polyvalence 1	Matière		3h	9h	18h		3
Polyvalence 2	Matière		3h	9h	18h		3
Polyvalence 3	Matière		3h	9h	18h		3
Bloc 4 - Intervenir dans le champ des APSA	Bloc						5
Culture Numérique	Matière			4,5h	7,5h		2
Institutions sportives	Matière		10,5h				3

Semestre 2

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
Bloc 1 - Acquérir, Mobiliser des connaissances : sciences humaines et sociales	Bloc						6
Histoire du sport	Matière		12h				3
Psychologie sociale appliquée à la pratique sportive	Matière		12h	4,5h			3
Bloc 2 - Acquérir, Mobiliser des connaissances : sciences de la vie	Bloc						7
Anatomie	Matière		10,5h	1,5h			2
Neurologie	Matière		9h	1,5h			2
Physiologie	Matière		16,5h	3h			3
Bloc 3 - Pratiquer, Analyser des APSA	Bloc						12
Spécialité Sportive	Matière			12h	12h		3
Polyvalence 4	Matière		3h	9h	18h		3
Polyvalence 5	Matière		3h	9h	18h		3
Polyvalence 6	Matière		3h	9h	18h		3
Bloc 4 - Intervenir dans le champ des APSA	Bloc						5
Aide au projet professionnel	Matière			9h			1
Anglais	Matière			12h			2
Culture numérique	Matière			4,5h	7,5h		2
Engagement étudiant	Choix						
Cours optionnels	Choix		9h				
Module Mineure Santé 1	Module						5
Chimie	Matière		4,5h				
Biochimie	Matière		13,5h				
Biologie Cellulaire	Matière		8,5h				
Histologie	Matière		6h				
Santé Publique	Matière						
Ethique - Déontologie - Communcation soignant soigné	Matière		10h				
Module Mineure Santé 2	Module						5
Biophysique	Matière		11h				
Anatomie	Matière		10h				
Physiologie	Matière		8,5h				
Médicaments et autres produits de santé	Matière		13h				
Methodologie de la recherche - Biostatistiques	Matière		3h				

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 02 juillet 2024

Fécondation - Embryologie	Matière		5h				
Forum des metiers	Matière						

Licence 2

Semestre 3

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
Bloc 1 - Analyser, diagnostiquer et évaluer	Bloc						6
Psychologie du développement de l'enfant	Matière		12h	3h			2
Sociologie du corps	Matière		12h				2
Statistiques	Matière			12h			2
Bloc 2 - Mobiliser des connaissances scientifiques	Bloc						6
Anatomie	Matière		1,5h	6h			2
Biomécanique	Matière		4,5h	4,5h			2
Neurologie	Matière		12h	4,5h			2
Bloc 3 - Concevoir, réguler et pratiquer	Bloc						8
Spécialité sportive	Matière			12h	12h		2
Polyvalence 7	Matière		3h	9h	27h		2
Polyvalence 8	Matière		3h	9h	27h		2
Polyvalence 9	Matière		3h	9h	27h		2
Bloc 4 - Intervenir en responsabilité	Bloc						10
Anglais	Matière				9h		2
Approche de l'intervention pédagogique	Matière		13,5h				2
Préparation et suivi de stage en milieu scolaire	Matière				46h		6

Sesmestre 4

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
Bloc 1 - Analyser, diagnostiquer et évaluer	Bloc						8
Déficiences sensori-motrices	Matière		12h	3h			2
Déficiences cardio-respiratoires	Matière		12h	3h			1,5
Déficiences intellectuelles et mentales	Matière		12h	3h			1,5
Statistiques	Matière			12h			2
Bloc 2 - Mobiliser des connaissances scientifiques	Bloc						6
Normalité et pathologie	Matière		12h				1
L'activité physique adaptée dans le système de santé en France	Matière		9h				1
Connaissances et interventions dans les milieux	Matière		18h	4h	1,5h		3
Anatomie	Matière		1,5h	6h			1
Bloc 3 - Concevoir, réguler et pratiquer	Bloc						8
Spécialité sportive	Matière			12h	12h		2
Polyvalence 10	Matière		3h	9h	18h		2
Polyvalence 11	Matière		3h	9h	18h		2

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 02 juillet 2024

Polyvalence 12	Matière		3h	9h	18h		2
Bloc 4 - Intervenir en responsabilité	Bloc						9
Anglais	Matière						2
Approche théorique des qualités physiques	Matière		15h	7,5h			1,5
Préparation et suivi de stage en milieu associatif	Matière		6h		27h		5,5

Licence 3

Semestre 5

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
Bloc 1 Analyser et diagnostiquer toute situation relative à un public ayant des besoins particuliers (santé, handicap)	Bloc de compétences						6
Outils et méthodes de communication	Matière		3h	3h	6h		2
Outils et méthodes d'évaluation des aptitudes et inaptitudes motrices et cognitives	Matière		6h	6h	15h		4
Bloc 2 Mobiliser et combiner les connaissances scientifiques nécessaires pour une prise en charge adaptée	Bloc de compétences						10
Troubles neuromusculaires et pathologies neurodégénératives	Matière		27h	12h			4
Vieillissement	Matière		15h	9h			2
Troubles cardiorespiratoires	Matière		22,5h	9h			4
Bloc 3 Concevoir, enseigner et réguler la prise en charge en APA	Bloc de compétences						8
Prise en charge en APA	Matière		12h	12h			2
Polyvalence 1	Matière			3h	12h		2
Polyvalence 2	Matière			3h	12h		2
Polyvalence 3	Matière			3h	12h		2
Bloc 4 Intervenir en responsabilité au sein d'un milieu en lien avec la santé et le handicap	Bloc de compétences						6
Outils d'aide à la professionnalisation	Matière		12h	9h			2
Participer à la conception et à la gestion d'un projet	Matière			9h			2
Anglais	Matière				18h		2

Semestre 6

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
Bloc 1 Analyser et diagnostiquer toute situation relative à un public ayant des besoins particuliers (santé, handicap)	Bloc de compétences						4
Démarche scientifique et culture numérique	Matière		18h	25,5h	7,5h		4
Bloc 2 Mobiliser et combiner les connaissances scientifiques nécessaires pour une prise en charge adaptée	Bloc de compétences						8
Troubles ostéo-articulaires	Matière		15h	9h			2

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 02 juillet 2024

Oncologie et/ou altérations du système Immunitaire et Troubles métaboliques	Matière	15h	9h		2
Déficiences sensorielles - Psychopathologies - Troubles neurodéveloppementaux	Matière	25,5h	15h		4
Bloc 3 Concevoir, enseigner et réguler la prise en charge en APA	Bloc de compétences				8
Prise en charge en APA	Matière		6h	12h	2
Polyvalence 4	Matière		3h	12h	2
Polyvalence 5	Matière		3h	12h	2
Polyvalence 6	Matière		3h	12h	2
Bloc 4 Intervenir en responsabilité au sein d'un milieu en lien avec la santé et le handicap	Bloc de compétences				10
Stage	Matière		48h		6
Education Thérapeutique du patient / Promotion de la santé	Matière	14h	16h	14,5h	4

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 02 juillet 2024